



## Abandon des droits parentals

Par **flo2596**, le **25/10/2012** à **10:26**

Bonjour,  
je voudrais savoir comment faire pour que mon compagnon se defasse du droit parentale d'un enfant etant donner qu'a l'epoque il a reconnue cet enfant plusieurs mois apres la naissance sous la contrainte et menace des parents de son ex alors qu'il n'est pas de lui ; avez vous un model de lettre pour saisir le juge .merci de nous repondre

Par **amajuris**, le **25/10/2012** à **11:12**

bjr,  
si votre compagnon a reconnu cet enfant et qu'il n'est pas de lui, il doit engager une action en contestation de paternité devant le tribunal.  
le juge ordonnera sans doute une analyse biologique dont le résultat permettra au juge de prendre sa décision.  
vous pouvez consulter ce lien:  
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F940.xhtml>  
cdt

Par **flo2596**, le **25/10/2012** à **11:34**

merci pour votre reponse ,avez vous un modele type de lettre a faire car je ne sais vraiment pas quoi ecrire s'il faut expliquer tout en detail et sil faut prendre un avocat ?

Par **cocotte1003**, le **25/10/2012 à 13:15**

Bonjour, si votre ami a reconnu l'enfant depuis plus de 5 ans, il ne pourra plus rien entreprendre. Sion la maman reconnaît elle le problème ? cordialement

Par **flo2596**, le **25/10/2012 à 13:32**

bonjour cocotte ,il la reconnue pas tous a fais un mois apres la naissance et maintenant l'enfant va avoir deux ans ;la maman apparament etait avec quelqu'un avant et avait quitter celui ci pour etre avec mn ami a l'epoque et un mois a pres elle lui a dit kel etait enceinte!!.elle elle dit que c'est son enfant mais mon ami me certifie qu'il n'est pas de lui vu la facon ou il est rester avec!ca serait trop long a expliquer!!

Par **cocotte1003**, le **25/10/2012 à 19:46**

Bonjour, prenez un avocat qui vous aidera à obtenir du juge un test de paternité seul moyen légal pour obtenir pour que la paternité lui soit retiré, mais attention d'etre bien-sur qu'il n'est pas le pere, cordialement